

Commission Discipline Territoriale Extrait de décision du : 26 janvier 2026

• Coupe de France Région +16 M en date du 15 novembre 2025

Président – club A

Classification de la faute : D.2

Motif : Atteinte aux personnes – avec circonstances aggravantes.

Pénétration non autorisée du public l'aire de jeu avec attitude menaçante sur arbitre.

Sanction : Amende

Deux spectateurs sont entrés sur le terrain et ont traité les arbitres de « cassos » avec attitude menaçante.

• Excellence Région +16 M Poule 1 en date du 06 décembre 2025

Joueur – club B

Classification de la faute : A.2

Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstance particulière.

Geste obscène.

Sanction : 3 dates

Le joueur club B a fait un double doigt d'honneur envers le public.

• Excellence Région +16 M Poule 1 en date du 13 décembre 2025

Joueur – club B

Classification de la faute : A.2

Motif : Atteinte aux personnes – avec circonstances aggravante.

Atteinte à la considération sur arbitre

Sanction : 4 dates dont 2 sursis

Le joueur club B a applaudi les arbitres ironiquement.

•Honneur +16M Poule 1 en date du 13 décembre 2025

Joueur – club B

Classification de la faute : A.2

Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstance particulière.

Injures.

Sanction : 3 dates dont 2 sursis

Le joueur club B a insulté le public.



- **M.N. 01 +16 M en date du 29 novembre 2025**

Joueur – club B

Classification de la faute : A.1 et B.2

Motif : Atteinte aux personnes – avec circonstances aggravantes.

Contestation répétées et pénétration non autorisée sur l'aire de jeu d'un joueur.

Sanction : 6 dates dont 3 sursis.

Le joueur club B n'a cessé de contestées les décisions arbitrales et est allé sur le terrain malgré sa disqualification.

- **- 18 Délaiage M.N. 22 en date du 13 décembre 2025**

Officiel – club A

Classification de la faute : A.1

Motif : Atteinte aux personnes – avec circonstance aggravante.

Attitude incorrecte.

Sanction : deux sursis

L'officiel A a célébré de façon provocatrice un but en direction du gardien de l'équipe adverse.

Dominique GAURY
Secrétaire
Dominique GAURY

Ludovic FIRMIN
Président de séance
Ludovic FIRMIN